



**Schweizerische Konferenz der
Stadt- und Gemeindeschreiber**

**Conférence Suisse
des Secrétaires Municipaux**

À proximité de la politique: fascination ou malédiction?

Pour donner suite à l'intention exprimée à diverses reprises lors des assemblées générales de ces dernières années, le Comité de la CSSM a organisé une nouvelle journée thématique, le vendredi 6 novembre, au Stade de Suisse à Berne. Indépendamment de leur fonction traditionnelle et universelle, les secrétaires municipaux se trouvent sans cesse confrontés à une évolution de leur rôle. Dans cet esprit, la CSSM a réactualisé en 2008 la brochure réalisée en 1999 et intitulée «Réflexion sur le statut professionnel du secrétaire municipal». Lors de cette remise à jour et à travers de nombreux



témoignages de collègues, relatant leurs expériences vécues tant dans les villes que dans les communes, le Comité a constaté que la proximité de la politique était ressentie de manière très variable selon les tailles des communes, les régions concernées ou les coutumes locales. D'où l'idée d'un échange sur ce thème, résumé dans un titre un peu provocateur, et avec la contribution d'inter-

venants de grande qualité, qui nous feront l'honneur de leur présence et de leur participation: Didier Berberat, ancien collègue secrétaire communal de La Chaux-de-Fonds, élu au Conseil communal et actuellement à sa présidence, conseiller national et depuis fraîche date conseiller aux États; Ruth Lüthi, ancienne conseillère d'État du canton de Fribourg et psychologue; Annemarie Huber-Hotz, ancienne chancelière de la Confédération; Rainer Gonzenbach, chancelier du canton de Thurgovie. Chacun d'eux nous apportera sa vision du thème, au travers de son expérience personnelle et de ses compétences professionnelles. Notre invitation s'adresse à tous les membres de la CSSM ainsi qu'aux associations cantonales des secrétaires municipaux, que nous remercions d'avance de bien vouloir la diffuser à tous leurs membres. En souhaitant que le thème choisi vous séduira, nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux.

*Catherine Agustoni, Présidente de la
CSSM, Secrétaire de Ville, Fribourg*

Politiknähe: Faszination oder Fluch?

Aufgrund von Anregungen, die anlässlich der Generalversammlungen der letzten Jahre immer wieder laut wurden, organisiert der SKGS-Vorstand eine Fachtagung, die am 6. November im Stade de Suisse in Bern stattfindet. Ungeachtet ihrer traditionellen und umfassenden Aufgaben sind die Gemeindeschreiber fortlaufend mit einer Weiterentwicklung ihrer Funktion konfrontiert. In diesem Sinne hat die SKGS die 1999 herausgegebene Broschüre «Überlegungen zum Berufsbild des Stadt- und Gemeindeschreibers» im vergangenen Jahr aktualisiert. Während dieser Überarbeitung und aufgrund der vielen Erfahrungsberichte von Kollegen aus den Städten und Gemeinden hat der Vorstand festgestellt, dass die Politiknähe je nach Gemeindegrösse, Region oder örtlichen Gegebenheiten sehr unterschiedlich empfunden wird. So entstand die Idee, sich über dieses Thema auszutauschen – es wurde in dieser leicht provokativen Überschrift zusammengefasst. Hochstehende Referenten haben uns ihre Teilnahme zugesichert: Didier Berberat, ehemaliger Stadtschreiber von La Chaux-de-Fonds, der in die Stadtregierung gewählt wurde und nun deren Vorsitzender ist, Nationalrat und seit kurzem frisch gebackener Ständerat; Ruth Lüthi, ehemalige Staatsrätin des Kantons Freiburg und Psychologin; Annemarie Huber-Hotz, ehemalige Bundeskanzlerin, sowie Rainer Gonzenbach, Staatsschreiber des Kantons Thurgau. Alle werden uns ihre persönliche Sicht zu diesem Thema näherbringen, basierend auf die eigenen Erfahrungen und den beruflichen Werdegang. Unsere Einladung geht an alle Mitglieder des SKGS sowie an die kantonalen Gemeindeschreibervereinigungen mit der Bitte, sie ihren Mitglieder weiterzuleiten. Wir hoffen, dass sowohl das Thema als auch die Persönlichkeit und die Qualität der Moderatoren Sie ansprechen und freuen uns, Sie zahlreich begrüssen zu dürfen.

*Catherine Agustoni, Präsidentin der
SKSG, Stadtschreiberin, Freiburg*

Perfectionnement du personnel administratif communal

Les cantons de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel et de Berne francophone ainsi que les cantons de Vaud et Genève ont décidé d'unir leurs forces dans le domaine de la formation professionnelle et de la formation continue destinées au personnel administratif de leurs communes. L'ensemble de la formation compte quelque 400 périodes réparties sur quatre semestres. En raison de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, l'Association des Communes Suisses a été sollicitée dans le but de promouvoir un diplôme fédéral de «Spécialiste communal(e)».

L'Association des secrétaires communaux du Jura bernois assure la formation de ses membres et du personnel administratif des communes depuis plus de 25 ans. La région est petite et même si les besoins de formation sont importants, ces cours ne s'adressaient qu'à 50 communes. Après la mise sur pied de quelques cycles de formation, l'association s'est vue confrontée à des problèmes d'effectifs. C'est pourquoi elle s'est approchée des associations professionnelles et des services des affaires communales des cantons voisins. Une première rencontre a eu lieu à Bienne au printemps 1999.

Après une période de consultation interne et vu l'intérêt manifesté par lesdites associations, un groupe de travail a été constitué. Les différents représentants des associations et des services des affaires communales des cantons de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel et de Berne francophone se sont régulièrement retrouvés en séances communes et ont décidé d'unir leurs forces dans le domaine de la formation professionnelle et de la formation continue destinées au personnel administratif de leurs communes. Une charte de coopération pour assurer la reconnaissance de leur profession et la promouvoir a été adoptée en 2002. Un règlement de perfectionnement a été approuvé dans le courant de l'année 2003 par les gouvernements des cantons respectifs. Ceux-ci garantissent la reconnaissance des cours suivis sur leur territoire.

L'école centrale AvenirFormation, sise à Delémont, a été chargée de gérer cette formation et de s'assurer des collaborations avec d'autres institutions abritant des centres de compétences. Une particularité des cours consiste à les décentraliser en fonction du nombre et de la provenance des participants. Par cette offre de formation, les cantons concernés entendent améliorer les compétences du personnel administratif des communes et ainsi générer une



Remise des diplômes de cadre en administration communale l'année passée.

(Photo: Micheline Guerry)

meilleure maîtrise des tâches et une plus grande efficacité.

Les premières leçons du premier cycle de cette nouvelle formation eurent lieu le 22 octobre 2004. C'était une première en Suisse romande, voire en Suisse! Nous en sommes aujourd'hui au 3^e cycle de formation.

Perfectionnement intercantonal

L'ensemble de la formation compte quelque 400 périodes réparties sur quatre semestres. Elle porte d'une part sur les connaissances pratiques et ressources humaines. Elle aborde, d'autre part, la problématique des relations de la commune avec les tiers ainsi que les domaines administratifs essentiels d'une commune (aménagement du territoire, gestion des infrastructures, protection de l'environnement, tutelle, aide sociale, par exemple), les ressources financières, la nouvelle gestion publique, l'art de communiquer et les relations publiques. Le premier cycle de cours a

été dispensé sur deux sites, soit à Bienne avec 20 participants (dont 8 du Jura, 5 de Neuchâtel et 7 du Jura bernois) ainsi qu'à Granges-Paccot avec 23 participants exclusivement du canton de Fribourg. 33 personnes, 20 hommes et 13 femmes, ont reçu leur diplôme à La Neuveville le 17 novembre 2006 des mains d'un représentant du Gouvernement de leur canton respectif.

Le deuxième cycle a démarré le 27 octobre 2006 à Neuchâtel. La deuxième volée, 15 personnes, soit 7 femmes et 8 hommes, ont reçu leurs diplômes le 12 septembre 2008 à La Neuveville en présence des représentants de trois gouvernements cantonaux.

Un troisième cycle a débuté le 12 septembre 2008 avec l'extension de la collaboration au canton de Vaud. Comme le cycle 1, il comprend deux classes: l'une à Neuchâtel avec 20 personnes (6 vaudois, 3 fribourgeois, 2 neuchâtelois, 6 bernois et 3 jurassiens) ainsi qu'une autre à Vevey avec 23 personnes (17 vaudois et 6 fribourgeois). La première

volée de cadres communaux diplômés vaudois est donc attendue à l'automne 2010.

L'Association des secrétaires municipaux du canton de Genève a accepté, lors de son assemblée du 3 avril 2009, de signer la charte de coopération liant les associations professionnelles des cinq cantons membres ainsi que le règlement de perfectionnement. Des représentants genevois participeront aux cours qui débiteront en septembre 2010. Ainsi, à l'exception du canton du Valais, avec lequel des négociations sont en cours, tous les cantons romands se sont aujourd'hui ralliés au cours intercantonal de base pour la formation et le perfectionnement du personnel administratif communal.

Certains diplômes ne seront plus reconnus

En raison de la nouvelle loi sur la formation professionnelle entrée en vigueur en 2004, un certain nombre de brevets et diplômes décernés jusqu'à présent dans les différents cantons ne seront plus reconnus. Les titres professionnels protégés ne seront attribués que par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Ainsi seule la Confédération devient compétente pour la reconnaissance des brevets et diplômes. La commission intercantonale, en collaboration et avec l'appui de diverses instances du canton de Berne, a pris l'initiative de solliciter

l'Association des Communes Suisses (ACS). La démarche avait pour but de promouvoir un diplôme fédéral de «cadre communal».

Le brevet fédéral «Spécialiste communal(e)»

Cette idée a très rapidement soulevé un vif intérêt. Après plusieurs entretiens avec des spécialistes de la formation et les milieux intéressés, le projet a été jugé opportun et réaliste. Une première séance a eu lieu en février 2009 à Berne. L'ACS a été mandatée afin de tout mettre en œuvre en vue d'obtenir la reconnaissance fédérale. Elle a mis des ressources à disposition, le projet est dirigé par Claudia Hametner. Le groupe de travail constitué de représentants des différentes parties prenantes a commencé son activité fin mai. Il est présidé par Magdalena Meyer. Cette dernière est membre du comité de l'Association des Communes bernoises. Avec la création d'un brevet fédéral de «Spécialiste

communal(e)», la compétence des communes sera renforcée et le travail dans les administrations communales revalorisé: Cela doit donner ainsi les moyens aux communes de préserver leur rôle dans le système politique suisse à trois niveaux étatiques. En conclusion, la commission intercantonale défend une solution où l'examen fédéral chapeauterait les diverses certifications d'associations cantonales ou intercantionales. Cette solution doit permettre de centrer l'examen fédéral sur les compétences professionnelles requises généralement dans toute administration communale en Suisse. Il appartiendra alors aux associations cantonales ou intercantionales d'orienter, par une formation complémentaire, leurs certificats en fonction des spécificités cantonales.

Anne-Marie Pulver, responsable de la communication, commission intercantonale de perfectionnement

Canton	Total 2006	Femmes	Hommes	Total 2008	Femmes	Hommes
Berne	4		4	5	2	3
Jura	4	3	1	2	1	1
Fribourg	20	10	10	3	2	1
Neuchâtel	5		5	5	2	3

Statistique des diplômes.

(Tableau: Anne-Marie Pulver)

Impressum

Oktober/octobre/ottobre 2009

Herausgeber/éditeur/editore

Schweizerische Konferenz der Stadt- und Gemeindegemeinder (SKSG)
Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux (CSSM)

Redaktion/rédaction/redazione

Urs Müller, Gemeindegemeinder
Zentralstrasse 9, 8304 Wallisellen
Tel. 044 832 62 40, Fax 044 830 20 40
E-Mail: urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Administration/administration/ amministrazione

Redaktion «Schweizer Gemeinde»
Solothurnstrasse 22
3322 Urtenen-Schönbühl
E-Mail: administration@chgemeinden.ch

Erscheinungsweise/mode de parution/ periodicità

5 Ausgaben/5 parutions/5 parizioni

<p>Anmeldung</p> <p>Machen Sie mit Die Mitgliedschaft steht allen Stadt- und Gemeindegemeindeschreibern der Schweiz offen.</p> <p>Senden Sie untenstehenden Talon an:</p> <p style="text-align: center;">Herr Markus Frauenfelder Stadt Chur, Stadtkanzlei Stadtschreiber lic.iur. Rathaus/Poststrasse 33 Postfach 660, 7002 Chur</p> <p>-----</p> <p><input type="checkbox"/> Ich möchte der Schweizerischen Konferenz der Stadt- und Gemeindegemeindeschreiber beitreten.</p> <p><input type="checkbox"/> Je désire adhérer à la Conférence suisse des secrétaires municipaux</p> <p>Name/Nom: _____ Vorname/Prénom: _____</p> <p>Funktion/Fonction: _____ Gemeinde/Commune: _____</p> <p>Telefon/Téléphone: _____ Datum/Date: _____</p> <p>Unterschrift/Signature: _____</p> <p>oder Anmeldung im Internet: www.stadtschreiber.ch</p>	<p>Inscription</p> <p>Adhérez à notre Conférence Elle est ouverte à tous ceux qui exercent la fonction de secrétaire communal, municipal, de ville, celle d'administrateur, de secrétaire général, de chancelier...</p> <p>Envoyez l'inscription ci-dessous à:</p> <p style="text-align: center;">Herr Markus Frauenfelder Stadt Chur, Stadtkanzlei Stadtschreiber lic.iur. Rathaus/Poststrasse 33 Postfach 660, 7002 Chur</p> <p>-----</p> <p><input type="checkbox"/> Ich möchte der Schweizerischen Konferenz der Stadt- und Gemeindegemeindeschreiber beitreten.</p> <p><input type="checkbox"/> Je désire adhérer à la Conférence suisse des secrétaires municipaux</p> <p>Name/Nom: _____ Vorname/Prénom: _____</p> <p>Funktion/Fonction: _____ Gemeinde/Commune: _____</p> <p>Telefon/Téléphone: _____ Datum/Date: _____</p> <p>Unterschrift/Signature: _____</p> <p>ou inscription par internet: www.secretairemunicipal.ch</p>
--	--

